

COMMUNE D'IXELLES
Madame Nathalie Gilson
Echevine de l'Urbanisme
Chaussée d'Ixelles, 168
1050 IXELLES

V/réf. : 7B/pu/6131
N/réf. : AVL/CC/XL-2.415/s.465
Annexe : /

Bruxelles, le

Madame,

Objet : IXELLES. Rue Ernest Solvay, 5-7. Extension en façade latérale de la cave et du rez-de-chaussée de l'immeuble.
(Correspondant : P. Cardinal)

En réponse à votre demande du 6 octobre 2009, sous référence, réceptionnée le 12 octobre, nous avons l'honneur de vous communiquer l'avis émis par notre Assemblée, en sa séance du 21 octobre 2009, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne un imposant hôtel de maître situé dans la zone de protection de plusieurs maisons classées des rues Saint-Boniface (15, 17, 19, 20, 22) et E. Solvay (n°12, 14, 16, 18, 19, 20, 22). Elle porte sur l'extension latérale du bien au niveau du rez-de-chaussée, sous la forme d'une véranda.

La Commission déconseille vivement l'intervention projetée. En effet, outre que le dessin proposé pour la véranda est fort pauvre et banalisant pour cet hôtel de maître de qualité (verrière standardisée avec structure en aluminium laqué à larges sections), la Commission constate que cette intervention ne permettrait plus une lecture correcte de la hiérarchie qui règle le dispositif d'entrée (passage cocher et entrée latérale) qui a, par chance, été conservé jusqu'à aujourd'hui. ***Elle n'est donc pas favorable à la réalisation de cette imposante véranda d'autant que son utilité paraît aléatoire*** : il semble qu'il s'agisse de l'ajout d'une simple pièce supplémentaire dont la fonction serait une salle à manger alors qu'il en existe déjà une). En regard de la qualité du bien, la Commission demande, par conséquent, de ne pas mettre en œuvre ***ce projet*** qui ***n'est pas adapté à cet hôtel de maître de belle facture et ne contribue pas à sa mise en valeur.***

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

G. VANDERHULST
Président f. f.

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Oda GOOSSENS
- A.A.T.L. – D.U. : Mme Véronique HENRY